

propose quelque chose d'entièrement différent lorsqu'on veut établir des normes artificielles et lorsqu'on déclare que, quels que soient les efforts, quel que soit le revenu, quels que soient les choix, les autres devraient se tenir responsables et voir à ce que les femmes aient toutes ces choses. Je crois qu'une telle attitude serait injuste et malavisée dans notre société.

D'autres députés ont parlé d'Agnes Macphail, première femme élue au Parlement. J'ai lu certains extraits de ses déclarations et de ses discours. Elle n'avait certes pas froid aux yeux, comme c'est d'ailleurs le cas de nombreuses députées qui siègent actuellement à la Chambre des communes. Elle résumait son opinion sur l'objet du présent débat en quelques mots; elle disait vouloir pour elle-même ce qu'elle voulait pour toutes les femmes—l'égalité absolue. Il n'y a rien à ajouter. L'égalité ne signifie pas qu'on donne aux autres la permission de décider que les femmes ne peuvent réussir par elles-mêmes et que, par conséquent, ils doivent leur donner un coup de pouce, leur venir en aide. On ne doit pas aider les femmes davantage qu'on ne le ferait pour tout autre membre de notre société. Oui, on devrait aider les femmes, mais pas à cause de leur sexe ou de leur origine linguistique ou culturelle; on devrait aider les femmes comme on devrait s'entraider les uns les autres à titre d'êtres humains faisant partie de la même société.

• (1705)

Pour ce qui concerne l'amendement d'aujourd'hui et notre appui à son égard, je crois qu'il est très important de prendre une décision ferme, d'établir une politique qui empêche toute discrimination en fonction du sexe. Nous devrions décider d'aider toutes les personnes appartenant à la société, d'accorder notre assistance en fonction des besoins et d'aucune autre caractéristique visible.

Nous ne devrions pas segmenter la société en groupes différents et marginaliser les gens selon leurs attributs physiques; nous devrions régler les problèmes de notre société qui nous touchent et nous blessent tous, qui causent de la misère et des bouleversements et qui se répercutent sur chacun d'entre nous. Nous devrions les considérer comme des problèmes humains et importants pour tous et nous devrions les traiter en conséquence.

J'exhorte la Chambre à approuver l'amendement que nous avons présenté.

M. Julian Reed (Halton—Peel): Madame la Présidente, j'ai écouté les trois dernières interventions avec beaucoup d'intérêt.

J'ai eu droit au discours passionné de la députée de Halifax qui a parlé de la lutte pour l'égalité et qui a signalé que les femmes ne pouvaient encore prendre librement leurs décisions. J'ai écouté le député de Calgary—Nord—Est, qui semble voir dans cette motion la possibilité pour les hordes socialistes qui attendent derrière la porte de venir écraser une société civilisée. Bien entendu, j'ai suivi le discours de la dernière députée à intervenir, qui a essayé d'injecter une certaine notion d'équité dans tout le débat.

Les crédits

Je voudrais vous faire part d'une petite histoire qui montre bien à quel point tout ce processus a été long au fil des ans. J'ai eu le privilège d'être élevé par une mère pour laquelle l'égalité était un fait accompli. Elle était professeure de langues modernes et elle avait étudié à Paris durant les années 1920, au moment où ce genre de chose n'était pas censé se produire. Sa soeur, c'est—à—dire ma tante à qui j'ai parlé il y a une heure et demie environ, est une anesthésiste à la retraite.

Pour ces deux femmes, la question d'égalité de revenu ou de discrimination en fonction du sexe ne se posait pas. Elles étaient toutes deux au sommet de leurs professions respectives et elles excellaient dans ce qu'elles faisaient. C'étaient des pionnières. Si elles sont parvenues là, c'est grâce à leur mère qui avait compris l'importance de s'assurer de les instruire au mieux de leur capacité. Elles ont pu alors prendre leurs propres décisions librement et clairement sans avoir à surmonter les obstacles qui se dressent devant les femmes d'aujourd'hui. Ce processus a été très lent. Nous savons que si nous ne changeons rien, si nous ne prenons aucune mesure, nous risquons d'être confrontés au même type d'évolution dans 50 ans.

Une motion comme celle-ci ne rassemble pas les hordes socialistes, mais reconnaît plutôt que des femmes qui progressent dans la société doivent avoir la liberté voulue pour prendre de leur proche chef les décisions qui les concernent. À l'heure actuelle, dans bien des cas, et les députés en connaissent certains, les femmes ne peuvent décider d'elles-mêmes de leur propre avenir.

• (1710)

C'est pourquoi j'aimerais savoir si la députée convient de la nécessité pour les femmes d'avoir les coudées franches et si elle ne croit pas que ce ne sont pas encore toutes les femmes qui ont cette capacité et que nous avons peut-être, à la Chambre, l'occasion de faire avancer les choses à cet égard?

Mme Ablonczy: Madame la Présidente, je remercie le député de ses commentaires. Je crois que nous pensons de la même manière. Je me battrais à mort pour défendre ma liberté de choix et pour être considérée comme une égale, à la Chambre, dans le monde des affaires, sur le marché du travail et dans la société. Je pense que c'est un droit fondamental pour tous.

C'est probablement faux de dire que nous sommes complètement libres de prendre les décisions qui nous touchent. Bon nombre de limites se posent, quand vient le temps de prendre une décision dans notre société. Je pense qu'il faut le reconnaître et l'accepter. Cependant, notre liberté ne devrait pas être limitée par des facteurs comme le sexe ou les caractéristiques physiques.

Les Canadiens jouissent d'une immense liberté, plus que dans n'importe quel autre pays. Nous devrions en être fiers. En tant que femmes, nous avons fait la preuve que nous pouvons apporter une contribution valable à tous les niveaux de la société, et dans une relation d'égal à égal. Abraham Lincoln a dit: «Si vous avez ce qu'il faut, les gens profiteront de ce que vous avez.» Je pense que nous avons clairement, dans la société canadienne, des possibilités énormes pour faire valoir cette vérité, qu'on soit un homme ou une femme.